

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 septembre 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1329)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 660

présenté par

Mme Boyer, M. Goasguen, M. Cinieri, M. Salen, M. Tian, Mme Grosskost, M. Perrut,
M. Gosselin, M. Hetzel, M. Berrios, M. Moudenc et M. Scellier

ARTICLE 9

Supprimer les alinéas 121 et 122.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec l'amendement demandant la suppression du VII du Chapitre III qui constitue un non sens économique et social.